



COMMUNE DE BIERNE

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 FEVRIER 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 25/02/2020 à 20H00

Date de la convocation : Jeudi 20 février 2020

Date d'affichage : jeudi 20 février 2020

Nombre de membres en exercice : **19** Nombre de membres présents : **16** Nombre de suffrages exprimés : **18**

Membres du Conseil Municipal : Gérard LESCIEUX - Jacques BLEJA - Pascal DEBRUYNE
Laëtitia DEFEVER - Bernadette DELOBELLE - Christiane DEPREY - Ludovic FONTAINE
Bruno FOULON - Bernard LAMS - Sylvie LANDSWEERDT - Jean-Marc LUTIC Mme Patricia RIZZO -
Fabienne SENICOURT - Martine VANDEWALLE - Jean-Pierre VERCRUYSSSE - Caroline ZAITZEV-
LAURENS

- Monsieur G. DUBOIS : Secrétaire général de mairie

Absents :

- Mr Yann BERNERY
- Mme Brigitte BODDAERT (pouvoir à Mme Martine VANDEWALLE)
- Mme Odile CAILLIAU (pouvoir à Mr Pascal DEBRUYNE)

Désignation du secrétaire de séance : Laëtitia DEFEVER

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 30/11/2019

- ❖ *1 vote contre : Mr L. FONTAINE*
- ❖ *1 Abstention : Mr JP. VERCRUYSSSE*

2) Signature du registre des délibérations 2019-76 à 2019-90 :

2019-76 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2019.

2019-77 : Accueil du Conseil Municipal Enfants - Requêtes et Projets 2020

2019-78 : Subventions accordées

2019-79 : Décision Modificative N°5 Etalement des charges sur 5 ans (SIECF)

2019-80 : Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2020

2019-81 : Demande de subvention exceptionnelle par le FCB

2019-82 : Convention relative à l'implantation de 4 feux tricolores comportementaux

2019-83 : Travaux de mise en place de feux tricolores route de BERGUES et Rue de l'église

2019-84 : SIECF Achats groupés d'énergie - Maintenance EP - Travaux MDE Bâtiments

2019-85 : Convention d'entretien du domaine public Départemental (pistes cyclables en agglomération)

- ❖ *La partie hors agglomération est à la charge du Département*

2019-86 : Enquête publique concernant l'exploitation de la société SOGETRA de Coudekerque Br

2019-87 : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

2019-88 : Création d'un poste permanent d'adjoint Administratif à temps non complet (31H)

2019-89 : Décision MUNICIPALE Dégrèvement jeune agriculteur

2019-90 : Questions et informations diverses

3) Comptabilité et Finances :

- Compte de Gestion 2019 :
 - ❖ *Voté à l'unanimité par 17 voix, Mr le Maire ne prend pas part au vote*
- Compte Administratif 2019
 - ❖ *Mr VERCRUYSSSE trouve qu'il n'y a pas assez d'investissement. Le compte administratif est voté à la majorité de 16 voix pour et 2 abstentions : Mr. VERCRUYSSSE et Mme. RIZZO*
- Affectation et reprise du résultat
 - ❖ *Voté à la majorité de 16 voix pour et 2 abstentions : Mr. VERCRUYSSSE et Mme. RIZZO*
- Vote des taux d'imposition 2020
 - ❖ *Taux inchangés et identiques à 2019 voté à l'unanimité des 18 voix*
- Approbation du budget prévisionnel 2020
 - ❖ *Voté à la majorité de 16 voix pour et 2 abstentions : Mr. VERCRUYSSSE et Mme. RIZZO*
- Reconduction de la politique d'accès aux sports
 - ❖ *Décision prise lors d'un prochain conseil municipal*

4) SIECF :

- Cotisation 2020

Par délibération en date du 28 novembre 2019, le Comité syndical du SIECF a décidé à l'unanimité, les cotisations 2020 comme suit:

Compétence	Montant pour 2020	Modalités de perception
<i>Electricité</i>	<i>3,50 € / habitant</i>	<i>Budgétisation ou fiscalisation ou déduction TCFE*</i>
<i>Gaz (uniquement pour les communes desservies en gaz au 01/01/2020)</i>	<i>0,60 € /habitant</i>	<i>Budgétisation ou fiscalisation</i>
<i>Eclairage public (option B Maintenance)</i>	<i>3,50 € /habitant</i>	<i>Budgétisation ou fiscalisation ou déduction TCFE*</i>
<i>IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique)</i>	<i>800 € / borne</i>	<i>Budgétisation ou fiscalisation ou déduction TCFE*</i>
<i>Télécommunications</i>	<i>1,50 € /habitant</i>	<i>Budgétisation ou fiscalisation</i>
<i>Numérique</i>	<i>Gratuit</i>	<i>Budgétisation ou fiscalisation</i>

- ❖ *Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2020*
- Délibération pour travaux supplémentaires : feux tricolores
 - ❖ *Le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux supplémentaires*

- Accord définitif pour la réalisation d'effacement des réseaux rue de l'église
- ❖ *Le conseil municipal donne son accord définitif à l'unanimité*

5) Commande publique :

- Contrat de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de rénovation énergétique de l'école :

DLF INGENIERIE : mission de base = 9 750 €/HT mission complémentaire = 3 000 €/HT
Soit un montant global de 12 750 €/HT

dB Architectes : mission de base = 10 000 €/HT mission complémentaire = 4 000 €/HT
Soit un montant global de 14 000 €/HT

Plasm Amo : mission de base = 10 486 €/HT mission complémentaire = 4 600 €/HT
Soit un montant global de 15 086 €/HT

- Attribution de la maîtrise d'œuvre à DLF INGENIERIE
- Diagnostic Amiante avant démolition : FV PARTENAIRE pour un montant de 180 €/HT et 60 €/HT par analyse.
- Mission de contrôle technique : SOCOTEC pour un montant de 1440 €/HT
- Mission SPS : SOCOTEC pour un montant de 1200 €/HT

❖ **Débats :**

Mr.VERCRUYSSSE : *« Par manque de communication, j'ai appris par la « bande » l'existence des désordres au niveau des bâtiments scolaires. Pourquoi la commission travaux n'a pas été convoquée, car tout ce qui concerne l'école et l'accueil des enfants c'est important ».*

Mr LE MAIRE : *« Nous sommes en présence de deux sinistres. L'un concerne particulièrement un linteau et l'autre, des fissures au niveau du sol détectées fin octobre 2019
Concernant le linteau, j'ai immédiatement fait appel à un expert de l'APAVE qui lors de sa visite m'a confirmé qu'il n'y avait pas de risque d'effondrement, que ce désordre est la conséquence d'une utilisation d'un linteau préfabriqué, avec un ferrailage non conforme et corrodé qui fait éclater le béton en surface trente ans plus tard. Un périmètre de sécurité a été mise en place par l'adjoint aux travaux à l'aplomb du linteau et le directeur de l'école a interdit l'accès de la cour pour la récréation. »*

- ❖ Depuis le conseil municipal le rapport écrit est parvenu en mairie, confirmant le rapport oral de l'expert et indiquant les préconisations à mettre en œuvre pour réparer ces fissures et la mise en place d'un contrôle annuel du désaffleurement.

« Concernant les fissures au sol, elles se sont aggravées entre le 16 décembre 2019 et la 18 février 2020. (Reportage photos). Des carrelages se sont soulevés rendant dangereux la circulation des élèves. Nos services techniques les ont déposés et sécurisé le passage. Un autre avis sur ces désordres a été demandé à SOCOTEC et l'assurance de nouveau contacté avec

suspicion d'un dégât des eaux sous la dalle pour qu'un expert soit désigné. Même réponse que pour le linteau. Ils interviendront que si c'est avéré ».

- ❖ *Le 03 mars 2020, j'ai fait appel à DALKIA pour que le réseau de chauffage sous la dalle soit vérifié. Verdict : Pression inexistante dans le circuit fermé, cela confirme une fuite sous la dalle. Nous sommes dans l'attente du rapport de visite pour confirmer la suspicion de dégât des eaux pour l'envoyer à l'assurance. Petit rappel du courrier de l'assurance, GROUPAMA indemnise les conséquences du dégât des eaux et non la réparation de la cause.*

« Concernant la commission travaux, nous n'avons pas la compétence ni l'habilitation pour effectuer une expertise sur ce genre de sinistre. Elle sera plus efficace pour prendre les décisions nécessaires après la restitution des experts »

Mr.VERCRUYSSSE : *« On aurait dû être informé »*

Mr LE MAIRE : *« L'information est passée dans les comptes rendus de réunions de coordination hebdomadaire diffusée aux élus »*

Mr FONTAINE : *Estime que la compagnie d'assurance ne joue pas son rôle, peut-être parce que la commune a minimisé les garanties pour une question de coût.*

Mr LE MAIRE : *nous sommes assurés de façon correcte, comme il se doit pour tous nos bâtiments communaux et cela depuis des dizaines d'années. Groupama a toujours répondu présents dans la gestion de nos sinistres. Il n'existe pas de garantie pour des défauts qui apparaissent sur un bâtiment de plus de trente ans suite à l'usure et aux mouvements naturels de la structure. Sauf si cela provient d'un dégât des eaux, ou dû à la sécheresse, ou d'une autre catastrophe naturelle.*

Mr FOULON : *« Faut-il poursuivre le projet de remplacement des menuiseries ? »*

Mr LE MAIRE : *« Le projet est au stade de la consultation des entreprises. Ces sinistres ne sont pas un point de blocage au lancement du marché »*

- ❖ *Le conseil municipal prend acte du contrat de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de rénovation énergétique de l'école, attribué DLF INGENIERIE : Pour un montant global de 12 750 €/HT*

6) Ressources Humaines :

- *Création d'un poste d'Attaché Territorial*

Courrier de Mr marc GODEFROY Conseiller départemental, président du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Nord (CDG 59) concernant la nomination d'un agent par promotion interne au grade d'attaché territorial.

- ❖ *Mr LUTIC estime que le moment est mal choisi pour la nomination d'un agent*

- ❖ Mr LE MAIRE *répond que le calendrier du CdG59 ne tient pas compte des élections et nous élus depuis 6 ans et plus, sommes plus à même à apprécier le travail de l'agent.*
- ❖ Mr.VERCRUYSSSE : « *On ne doit pas bloquer une promotion* »
- ❖ Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création du poste.

7) Questions et informations diverses.

- ❖ Un agent a fait savoir qu'il met un terme à son contrat de travail pour le 7 juillet 2020
- ❖ Création d'une nouvelle association : « *Bien être et sécurité au lotissement SEDAF* »
- ❖ Des consignes nous sont parvenues pour le Coronavirus

8) Tour de Table :

Mr VERCRUYSSSE : *C'est ma dernière réunion de conseil municipal après 43 ans de mandat, on a été écouté mais pas toujours entendu. Le dossier route de BERGUES a été oublié depuis 2008. Je suis déçu par les problèmes de l'école et surpris que des élèves quittent l'école. Il faut s'y intéresser car c'est l'âme du village. Je regrette la non mobilisation de l'AAPE dans cette affaire. L'entretien des waterings n'est pas assuré correctement, les berges s'effondrent. Et en s'adressant directement à Mr LE MAIRE, je maintiens que vous êtes l'arroseur arrosé et je confirme mes craintes pour l'avenir de la commune.*

Mr FONTAINE : *2 enfants supplémentaires quittent l'école, pourquoi nous ne sommes pas avertis en tant qu'élus*

Mr BLEJA : *Des départs peuvent se produire pour des raisons relationnelles avec un enseignant.*

Mr LE MAIRE : *Il y a toujours eu des départs et des arrivées, mais il est vrai que vous mettez l'accent que sur les départs...*

- ❖ Lors du conseil d'école du 6 mars dernier, 3 arrivées sont annoncées dont un retour au groupe scolaire après une année passée à BERGUES. Aucune radiation n'est demandée à ce jour

Mme VANDEWALLE *annonce l'arrivée de ses 2 petites filles au groupe scolaire et s'exprime sur sa bonne expérience d'élus. « Ce fut un mandat très instructif avec des moments intéressants. On apprend beaucoup de choses en tant qu'élus »*

Mr FOULON : *SIROM : Pas d'augmentation de la taxe pour les Ordures Ménagères*

SIECF : Prolongation de la gratuité des bornes IRVE sur la place jusqu'en août 2020

Pour la mobilité innovante en milieu rural, les mâts d'éclairage public seront équipés de points de charges. Ce projet est en phase de test dans certaines communes.

MERCI A TOUTE L'EQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR VOTRE ENGAGEMENT DURANT CES SIX ANNEES.

JE SOUHAITE LE MEILLEUR POUR CELLES ET CEUX QUE LES BIERNOISES ET LES BIERNOIS DESIGNERONT LE 15 MARS PROCHAIN.

JE SOUHAITE LE MEILLEUR POUR CELLES ET CEUX QUI PRENDRONT UN AUTRE CHEMIN, A TITRE PRIVE OU ASSOCIATIF AU SERVICE DES AUTRES.